

Bilan de la rentrée automne 2011 dans les écoles du Ministère de la culture

La rentrée actuelle dans les écoles d'architecture et d'art du Ministère ne manque pas de soulever des questions quant à des comportements hautement questionnables de la part des directions en place :

- A Rennes, ENSA de Bretagne, « Les personnels souhaitent protester contre la gestion de la tutelle des postes (ATOS) vacants aboutissant à un manque criant de personnels administratifs et pédagogiques » Ils appellent à assurer le fonctionnement normal de leur école.
- A Paris la Villette, ENSAPLV, «les personnels administratifs et enseignants de l'ENSAPLV souhaitent protester contre la gestion des postes ATOS conduisant à ne pas publier l'intégralité des postes vacants.» Ils exigent que les postes ATOS soient sanctuarisés au même titre que les postes d'enseignant-es et que tous les postes vacants soient publiés dès maintenant.





- ENSA de **Bordeaux**, une **discrimination** inacceptable a touché un agent souffrant de problèmes de santé,
- ENSA de Versailles, plusieurs enseignant-es
 vacataires n'ont pas été renouvelé-es, tout ou partie dans leurs enseignements, sans que les procédures n'aient été suivies et qu'ils/elles n'en n'aient été informé-es.
- ENSA de Paris-Malaquais, un agent travaillant depuis de nombreuses années en système de 4 jours/ semaine, est autoritairement contraint à revenir à 5 jours/semaine sans réel dialogue ni délai de transition.
- ENSAD- précarisation de nombreux-ses
 enseignant-es, difficultés de dialogue avec les instances représentatives et avec les étudiant-es.
- **ENSBA** marchandisation des espaces tentatives d'intimidation et de **bâillonnement** de **l'expression syndicale**.
- Problèmes à l'école d'art de Limoges

Ces événements témoignent d'une **rentrée tendue**. Les différentes directions réagissent bien souvent autoritairement à des problèmes qui devraient être traités par le dialogue. Le **ministère** reste **absent** malgré les relances des organisations syndicales.

Dans l'ensemble des écoles, les procédures de **titularisation** et de **CDIsation** des agents précaires restent inconnues, malgré nos demandes réitérées. **Aucune liste claire** des personnels susceptibles d'être CDIsés ou

titularisés n'a été produite. Aucun engagement clair n'a été pris quant à la reconduction des contrats de vacataires.

Bien au contraire, dans différentes écoles des membres éminents des directions ont laissé entendre que le **nombre** de

vacataires était trop important, entendant qu'il faudrait dégraisser plutôt que d'œuvrer à la titularisation. Bien que questionné directement dans le cadre du Comité technique paritaire (CTP) des écoles d'architecture, le collège des directeurs n'a toujours pas pris de position publique à ce sujet.

Il est inacceptable de voir le fonctionnement des écoles à ce point négligé par le ministère. Les milliers d'étudiant-es du ministère souffrent du manque d'investissements plus que limités en moyens humains, matériel et financier. La surcharge de travail et l'insuffisance du nombre d'agents ne permettent plus d'assurer un enseignement supérieur de qualité, ni les missions de service public. Le Coût d'un **étudiant-e** architecte ou en école d'Art est un des **plus** bas d'Europe. Il est plus de dix fois inférieur à celui des écoles d'ingénieurs. Certains établissements n'arrivent plus à fonctionner du tout, d'autres se contentent de gérer la pénurie. Quand le ministère prendra-t-il le taureau par les cornes en proposant un vrai plan de refinancement des écoles ? Quand les agents de ces écoles seront-ils alignés sur le droit commun et quand les directions de ces écoles cesseront-elles de se comporter comme le plus mauvais patron possible? Quand prendra-t-on en compte les besoins supplémentaires entraînés par les réformes pédagogiques ou administratives ? Quand ouvrira-t-on une nouvelle campagne de titularisation pour répondre aux besoins qui se multiplient avec le temps?

Nous appelons à un séminaire largement ouvert sur le **fonctionnement**, les **moyens**,les **statuts** et les **rapports institutionnels** dans les écoles d'architecture et les écoles d'art **avant** que nombre de celles-ci ne rentrent dans des **crises irréversibles**.



En l'absence d'une politique visant à faire disparaître la précarité.

Nous exigeons que toute la transparence soit faite dans l'ensemble des écoles du MCC en ce qui concerne la lutte contre la précarité.

Que les nombreux **postes vacants** soient **publiés**

Que les **postes administratifs** soient **sanctuarisés** au même titre que ceux des enseignants

Que les nombreux agents précaires soient informés au plus tôt de leur éligibilité à la CDIsation et à la Titularisation

Et que **pour tous**, soit mis en place un véritable **plan de Titularisation**.